Les écoles tchadiennes face aux défis du COVID-19

Vincent de Paul ALLAMBADEMEL

Université de Ndjamena, Tchad

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.7921

Résumé : Au Tchad, la survenue du COVID-19 a freiné toutes les activités, touchant ainsi durement les écoles. Ces dernières ont néanmoins développé des stratégies pour faire face aux défis éducatifs de cette pandémie. Les premiers plans de riposte incluaient la fermeture des écoles, instituts et universités sur toute l'étendue du territoire, ainsi que la mise en œuvre d'un plan de riposte pour éviter une année blanche. Les managers éducatifs ont ainsi créé des nouveaux modes de formation, à travers la télévision, la radio et les cours en ligne. Ce chapitre met en relief les stratégies et les limites des réponses que le système éducatif tchadien a adoptées pour faire face au COVID-19 et ses effets. Il analyse aussi l'efficacité des mesures mises en place sur le plan pédagogique et sanitaire, et appréhende les habitudes, les pratiques et l'état psychologique des apprenants, parents et enseignants. Pour réaliser ce travail, nous avons utilisé la méthode qualitative qui met en avant le processus de communication verbale pour recueillir des informations. Cette méthode inclut l'attention volontaire et l'intelligence orientée pour avoir les informations et interpréter les pratiques pendant la période de la COVID-19. Il ressort de l'analyse de nos données d'entretien et observation que les stratégies d'urgence ont eu un impact positif sur le plan sanitaire ; mais les avis sont mitigés quant aux stratégies mises en place pour sauver l'année scolaire. Nos résultats mettent également en avant les effets des mesures barrières qui impactent drastiquement la vie socioéconomique et culturelle des tchadiens.

Mots-clés : COVID-19, mesures barrières, plan de riposte, effets, continuité scolaire, Tchad

Abstract : The emergence of COVID-19 has disrupted all activities in Chad. As a result, schools in Chad have been severely affected. Despite these challenges, schools in Chad have devised strategies to address issues arising from the pandemic. These strategies encompassed the nationwide closure of schools, institutions, and universities, along with the implementation of a response plan to prevent a lost academic year. Education managers thus developed media like television, radio and distance learning opportunities like the Internet to expand access to formal education. This chapter delves into the efforts and constraints faced by the Chadian education system in responding to COVID-19 and its consequential impact. It critically evaluates the effectiveness of educational and health initiatives, as well as scrutinizing learners' habits, behaviors, and conditions. Our research employed qualitative techniques, emphasizing verbal dialogue, voluntary attention, and directed intelligence to gather information and interpret practices during the COVID-19 period. Our data analysis indicates that emergency strategies positively influenced health outcomes. However, differing opinions emerged regarding the efficacy of strategies aimed at preserving the academic year. Our findings underscore the profound consequences of barrier measures, significantly affecting both the economic and cultural aspects of Chadians' lives.

Keywords : COVID-19, barrier measures, response plan, effects, school continuity, Chad

Introduction

Le COVID-19 est un phénomène sanitaire qui secoue le monde à différents niveaux selon les tranches d'âge de la population. Elle cristallise les attentions depuis son apparition en Chine en décembre 2019. Le virus mortel attaque le système respiratoire et les parois du système immunitaire. La maladie à coronavirus se propage vertigineusement à cause de la mondialisation qui suppose la circulation des hommes et des marchandises. Elle ne s'est pas arrêtée en Europe et aux États-Unis mais a touché l'Afrique *via* l'Égypte en février 2020. Elle a freiné systématiquement les activités de tous les secteurs et a poussé les dirigeants du continent à ordonner la fermeture des écoles, collèges, lycées, instituts et universités afin de limiter sa propagation. Parmi les « kits » des mesures barrières mis en place, figurent indubitablement le lavage régulier des mains, l'utilisation de gel hydro alcoolique, l'usage de mouchoir à usage unique, l'éternuement dans le coude, la distanciation physique, le port obligatoire de masque dans les lieux publics, la fermeture des frontières et aéroports et le confinement.

Pour donner suite aux mesures prises par beaucoup de gouvernements dans la perspective de contrecarrer la pandémie, il s'avère que certains secteurs d'activités se sentent touchés et doivent dans leurs logiques faire appel à leurs savoirs et puiser dans leurs capacité résiliente (Allambademel, Sawbay Nderkanzuku & Abdelaziz, 2020). Ainsi, le secteur éducatif a le devoir de s'inventer afin de finaliser l'année perturbée par l'avènement du COVID-19.

Pour faire face à la pandémie, les stratégies de riposte ont été « calquées » sur le modèle de celles mises en place par les pays occidentaux parfois sans tenir compte des réalités et spécificités locales des pays africains. Parmi les mesures drastiques, notons entre autres celles relatives au confinement. Ce dernier traduit la restriction de la liberté de circulation et s'accompagne par la fermeture des établissements scolaires, universitaires, débits de boisson, l'ouverture à des heures variables des marchés, la réduction du nombre de passagers dans les transports en commun, la fermeture des auberges, restaurants et lieux de grillade, etc. Ainsi, les écoles tchadiennes ont fermé leurs portes sur l'instruction du gouvernement, le 19 février 2020, par une note circulaire signée conjointement par le Ministre chargé de l'éducation et son collègue de l'enseignement supérieur. Selon cette note, toutes les écoles tchadiennes devaient être fermées dès le 20 février 2020.

Alors, à partir de l'expérience de la formation à distance, quels sont les plans de ripostes scolaires au COVID-19 ? Quelles sont les forces et faiblesses du système éducatif tchadiens face à la crise et quels ses effets sur l'inégalité éducative et le corps enseignant ? Quelles sont les forces et faiblesses des mesures prises par le gouvernement et les autorités scolaires face au COVID-19 en vue de permettre aux élèves et étudiants de boucler l'année scolaire et les défis à relever du système éducatif ? Pour répondre à ces questions, nous avons privilégié la méthode qualitative qui consiste à accorder des entretiens mais aussi descendre sur le terrain afin d'observer de près les faits. Pendant ce temps où on évite de contact, notre téléphone nous a permis de nous entretenir avec les responsables des établissements, les autorités administratives, tant à Ndjamena que dans les provinces.

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

1 Méthode

Pour avoir les résultats de cette recherche, nous avons privilégié la recherche documentaire qui nous a permis d'avoir des données statistiques et un fonds documentaire sur la connaissance de l'objet dont nous parlons. Les observations directes sur le terrain ont été privilégiées pour leur efficacité à nous fournir des informations directes sur le phénomène, car elles sont des outils par excellence permettant de lire la réalité. Cela a permis de découvrir et constater les phénomènes plus ou moins cachés qui entourent cette réalité sociale. Ce travail a privilégié également les entretiens téléphoniques faute d'entretiens physiques du fait du respect des mesures barrières. Ces entretiens sont faits selon les possibilités et la disponibilité des acteurs scolaires dont les enseignants, les étudiants, les élèves, les parents d'élèves et les ministères concernés, pour avoir leurs points de vue et leurs regards sur non seulement les stratégies mises en place par le gouvernement lors du COVID-19, mais également leurs opinions sur la maladie elle-même et la vie en générale en cette période.

2 L'État tchadien face à la pandémie du COVID-19

2.1 L'avènement du COVID-19 au Tchad

Le Coronavirus ou COVID-19 secoue le monde entier et cristallise les attentions depuis son apparition en décembre 2019. C'est une maladie infectieuse émergente, appelée la maladie à coronavirus 2019 ou COVID-19, provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2, apparue à Wuhan le 17 novembre 2019, dans la province de Hubei en Chine centrale, et s'est propagée à une vitesse exponentielle dans le monde.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) alerte dans un premier temps la République Populaire de Chine et ses autres États membres, puis prononce l'état d'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020. Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 est déclarée pandémie par l'OMS, qui demande des mesures de protection essentielles pour prévenir la saturation des services de soins intensifs et renforcer l'hygiène préventive[1]. Ces mesures incluent la suppression des contacts physiques, de bises et poignées de mains, des attroupements et grandes manifestations ainsi que des déplacements et voyages non indispensables. Elles incluent aussi la promotion du lavage des mains et la de quarantaine.

Le Tchad quant à lui, a enregistré son premier cas de la pandémie de COVID-19 le 19 mars 2020. Depuis lors, le nombre de cas n'a cessé d'augmenter, passant de 1 à 848 cas confirmés à la date du 12 juin 2020 avec 72 décès et 718 cas guéris[2] selon le Ministre de la Santé. Pour limiter la propagation sur le territoire national, le gouvernement a décrété l'État d'urgence sanitaire, et des mesures barrières sont prises. Celles-ci vont de la fermeture de son espace aérien, de ses frontières terrestres, des écoles, des églises, des mosquées, des bars, des restaurants, des casinos et des marchés, à l'interdiction d'attroupement et l'instauration d'un couvre-feu. L'observation préliminaire de ces mesures laisse entrevoir que le COVID-19 est bien plus qu'un phé-

[1] Données recueillies sur le Web, le 15 septembre 2020.
[2] Radio FM Liberté, une des radios privées à N'Djaména

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

nomène sanitaire, puisqu'elle affecte tous les secteurs à savoir les domaines éducatif, économique, social, culturel, politique, organisationnel, etc.

Bien que ces impacts varient d'un pays à l'autre, l'observation sur le terrain montre que les pays du Sud comme le Tchad sont très touchés. Ainsi, le système éducatif déjà en difficulté en sortirait péniblement, car il n'existe aucune structure pouvant aider à dispenser les cours à distance.

2.2 La réaction du gouvernement

Déclaré urgence de santé publique de portée internationale par l'OMS, l'avènement du COVID-19 s'est propagé très rapidement. Cette situation a inquiété tous les États. Les uns ont négligé cette pandémie et les autres ont commencé par prendre au sérieux la situation de la maladie. C'est le cas du Tchad. Dans ce pays, la réaction du gouvernement face à cette pandémie a été d'élaborer un plan de contingence pour la préparation et la réponse à la maladie à coronavirus.

Le Tchad, non encore touché par la maladie, doit très rapidement renforcer sa préparation de manière à répondre promptement et efficacement à l'introduction du virus, à endiguer autant que possible son extension à travers le pays, et à atténuer les impacts sanitaires et socio-économiques d'une manifestation de la maladie (Ministère de Santé Publique, 2020, p. 3).

Déjà, cette déclaration montre que le Tchad a réagi avant d'être touché par la pandémie du COVID-19. Ce plan se fixe comme objectif principal de prévenir l'introduction de la maladie et de faire face en réduisant le risque de la contamination et la propagation de la maladie. Le plan de contingence s'établit sur une période de douze mois allant du 1er Mars 2020 au 28 Février 2021(Ministère de Santé Publique, 2020). Il se concrétisera par la mise en place d'un comité de veille élargie (sous la tutelle du Ministre, Secrétaire Général à la Présidence de la République), d'une coordination des opérations techniques (Comité de crise).

2.3 La mise en place du comité de veille

Dans un souci de contribuer, de prodiguer de conseils et de contrôler les actions pour la lutte contre l'épidémie, un comité de veille a vu le jour fin mars 2020. Ce comité a pour objectif de suivre l'évolution de la pandémie dans le pays et d'apporter de propositions concrètes et efficaces pour lutter contre la maladie. Il est composé de diverses personnes (politiques, scientifiques plus tard) qui réfléchissent et proposent de solutions suivant l'évolution de la pandémie. Ce comité est chargé de prendre des décisions pour éviter la propagation de l'épidémie. Il a été dirigé dès sa création par le Ministre Secrétaire Général à la Présidence puis par le Président de la République lui-même, à la suite de l'inefficacité des réactions et mesures prises par ce comité.

Tout de même, il faut rappeler que ce comité a contribué à lutter et à limiter la propagation de la maladie à travers des actions de sensibilisation, des prises en charge des malades du COVID-19 et l'élaboration de différents scénarii pour la reprise des activités aux arrêts. Certaines décisions ont été drastiques, certes mais parfois nécessaires vue le risque face à la maladie. À côté de cette force, il faut également souligner

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

les faiblesses du comité quant à la lutte contre la maladie : les décisions prises par le comité ne tiennent pas parfois compte de la vulnérabilité de la population. Ces décisions sont parfois calquées sur le modèle européen de lutte contre la maladie alors que l'Europe et le Tchad sont deux mondes avec des réalités distinctes. La plus grande partie de la population ne vit qu'au quotidien. La survie de beaucoup de personnes ne dépend que de leur revenu journalier ou de ce qu'elles peuvent gagner en sortant de chez elles. Ce qui fait qu'en cette situation une catégorie de la population ne se sent pas concerné par des décisions prises par le comité, et donc bafoue les règles élémentaires pour la limitation de la propagation de la maladie.

2.4 Mise en place de la coordination nationale de riposte

L'objectif principal de la mise en place de la coordination nationale de riposte est de réduire le risque d'importation et de propagation du COVID-19. Pour atteindre son objectif, la coordination nationale de riposte a renforcé, aux points d'entrée et aux frontières, la surveillance des passagers venant de l'extérieur, à travers des tests et interrogatoires pour détecter des cas suspects. Une fois détecté, le suspect sera mis en quarantaine. La coordination a créé un site d'isolement des personnes suspectées d'être contaminées par le virus.

Au-delà des différentes réalisations de la coordination nationale de riposte, il est à noter qu'à son actif, c'est-à-dire son point fort, figure le succès dans la réduction voire l'endiguement de la propagation et la contamination du COVID-19. Mais, comme toute institution, elle a aussi son point faible, qui est son échec dans la gestion des cours en contexte de coronavirus. Cet échec, nous l'avons constaté. D'ailleurs, ce n'est un secret pour personne, car même la coordination reconnait cette faille. Pour corriger cette situation, il a donc été organisé des cours pendant un mois.

2.5 Connaissance des mesures préventives

Parmi les ménages ayant entendu parler du Coronavirus, 99,5% connaissent au moins une mesure préventive. Le "lavage de mains" est la mesure préventive la plus connue par les répondants (98,4%). L'utilisation des masques (86,0%) et le fait de ne pas se rassembler (81,1%) sont respectivement la deuxième et la troisième mesures connues des répondants. L'usage des gants est, en revanche, la mesure la moins connue (21,0%).

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

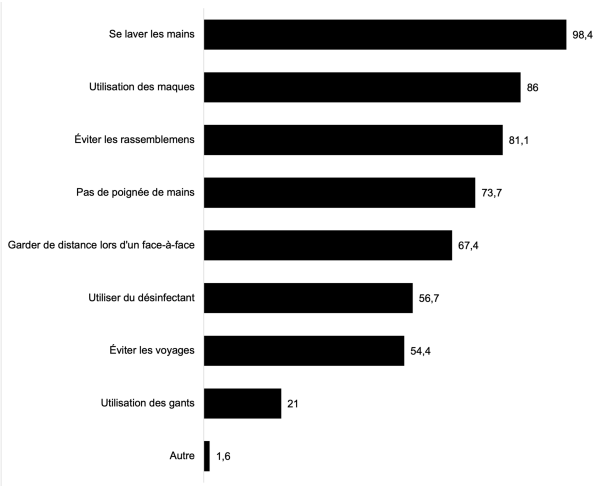


Fig. 1 : Connaissance des mesures préventives (%)
Source : Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques

2.6 Connaissance des mesures prises par le gouvernement :

Tous les répondants ayant entendu parler du coronavirus, connaissent au moins une des mesures prises par le gouvernement tchadien : Interdiction de rassemblement (73,2%), fermeture des marchés (64,3%), rester à la maison (61,3%) et fermeture des écoles et des universités (50,0%). Ce sont là les mesures gouvernementales les plus connues par les répondants.

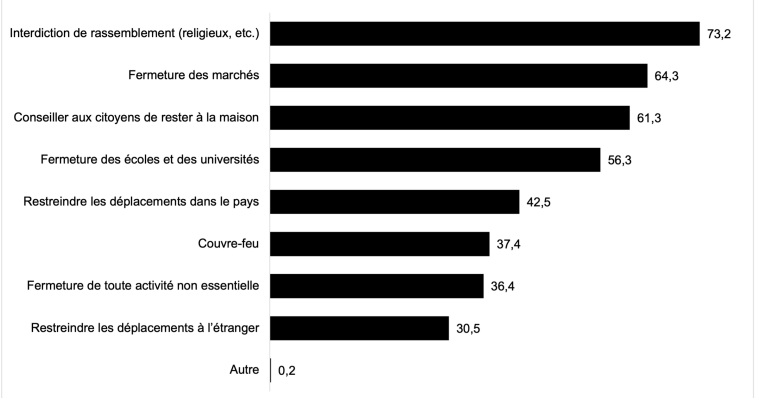


Fig. 2 : Représentation de la connaissance des mesures prises par le Gouvernement
Source : Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

3 Les différentes mesures prises par le gouvernement

Face au COVID-19 qui bloque les activités socioéconomiques, éducatives et politiques, il a été initié ce qui est convenu d'appeler « l'école à distance » en s'appuyant sur la radio, la télévision et les réseaux sociaux. C'est aussi à ce niveau, un point fort de réinvention de la société qu'il faut rappeler même si cette technique s'est avérée inefficace dans son application. On peut voir dans cette situation que le COVID-19 a réveillé la société tchadienne et a fait comprendre qu'il faut, dans les prévisions des politiques du pays, être prêt à réinventer la société.

3.1 Fermeture du pays

À la suite de la pandémie du COVID-19, afin de limiter sa propagation, le gouvernement a édicté une bactérie de mesures parmi lesquelles la fermeture des établissements d'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Il s'agit de mettre à l'abri la population scolaire et estudiantine contre cette pandémie qui n'épargne personne, quelle que soit son origine sociale, sa catégorie socio-professionnelle, son appartenance religieuse, politique et éthique.

Une fois de plus le gouvernement s'arroge seul le rôle de sapeur-pompier, sauveur du peuple tchadien en prenant parfois des décisions impopulaires. Au lieu de donner des recettes et des prévisions sur les scénarios tout seul, l'association des chercheurs en sociologie, économie, anthropologie, médecine et psychologie pouvait pourtant être sollicitée pour mieux aider à orienter en fonction des habitudes de la population. C'est ainsi que les décisions du gouvernement sont toujours contestées et donnent matière à réflexion.

Ces derniers jours, certains intellectuels de l'Université de N'Djaména et les experts, interviennent dans les différents médias pour interpeler l'État et montrer comment ils peuvent contribuer à réduire la propagation du COVID-19. Ce sont ces différentes réactions qui ont poussé le gouvernement à intégrer dans la coordination de lutte des chercheurs en socio-anthropologie, en linguistique et en histoire. Le temps se prononcera sur la contribution et l'exactitude de leurs analyses et de leurs prévisions.

Pour l'instant, la pandémie du Coronavirus nous a montré une nouvelle fois que nous vivons dans un monde complexe, fragile et que l'on peut parvenir à mieux comprendre la complexité et la fragilité, et leur faire face, par le biais de la contribution d'une pluralité des connaissances scientifiques voire empiriques ou thérapeutiques. C'est dans ce sens que la Conférence épiscopale tchadienne a interpelé le gouvernement sur le fait que l'Église catholique est écartée de toute la gestion de la crise de la maladie à coronavirus. Pourtant, l'Église catholique au Tchad est connue pour ses œuvres sociales et à ce titre peut aider à mieux lutter contre la pandémie, dit Monseigneur Edmond Djitantar[3], lors de sa conférence de presse. Face à un phénomène qui pose un problème, fait peur et surtout peu ou mal perçu par la population, la connaissance scientifique à elle seule, ou encore pour le dire autrement, les systèmes politiques et experts en médecine ne suffisent pas à le résoudre. En outre, le gouvernement et ses alliés politiques et sociaux ont montré leurs limites dans la gestion de la pandémie en

[3] Archevêque de N'Djaména et Président de la Conférence Épiscopale des Évêques du Tchad

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

ce qui concerne la répartition équitable des matériels de protection, des vivres, des aides sociales, de tests et de prévention comme les masques, les vivres ou encore la disponibilité des équipements médicaux dans les hôpitaux provinciaux.

Les entretiens que nous avons eu font ressortir que la population joue au chat et à la souris en ce qui concerne le couvre-feu instauré dans les cinq Provinces y compris la capitale N'Djaména. Nous constatons aussi que dans un pays comme le Tchad où les institutions sont moins démocratiques, les mesures édictées par le gouvernement sont souvent mal interprétées et donnent lieu à des contestations et non respects pour ne pas dire incitent à une désobéissance civile. C'est dans ce sens que *Gamba (2020, p. 329) dit :*

> Sous cet angle, l'expérience du COVID-19 montre que les voies de la prévention et de la responsabilité individuelle sont plus appropriées aux sociétés complexes que l'ingérence de l'État dans les libertés individuelles. En effet, la peur de perdre ses libertés engendre une méfiance à l'égard des institutions et conduit des individus à transgresser ou ignorer des mesures excessivement restrictives. Par exemple, en Suède, en Allemagne ou en Suisse, les mesures de confinement se sont appuyées sur la responsabilité de citoyennes contrairement à la Chine ou à la Hongrie où une loi permettant de gouverner sans restriction parlementaire et pour un temps illimité vient d'être promulguée.

Ce qui se passe dans certains pays nous invite à ne pas oublier que les individus destinataires des mesures de confinement ne sont pas seulement les objets de cette pandémie, mais aussi les acteurs impliqués directement dans ce processus. Autrement dit, la gestion d'une crise sanitaire nécessite la participation de tous les individus qu'elle affecte (Callon et *al.* 2001, p. x). C'est dans ce sens que, le Conseil fédéral suisse a lancé par exemple la plateforme « Point de contact Société Civile COVID-19 », afin d'*«* impliquer la société civile dans la gestion de la crise du coronavirus ; faciliter et améliorer les échanges entre l'administration et la société civile ; mieux exploiter le potentiel des initiatives de la société civile ; contribuer à gérer la crise du coronavirus ». C'est un formulaire où l'on peut déposer des questions et des suggestions. C'est un exemple à suivre pour les pays du Sud où on vit au quotidien et que toute mesure doit faire l'objet d'une concertation avisée et inclusive impliquant la consultation des partis d'opposition, de la société civile et des leaders d'opinion.

3.2 Interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes

À la différence des mesures ci-dessus, celle interdisant le regroupement n'a pas été contestée. Les mosquées, les églises, les bars et les marchés sont fermés. Dans les établissements supérieurs, il y a eu suspension des missions d'enseignement, d'annulation des colloques, séminaires et journées d'études. Dans les stratégies de riposte contre le COVID-19 dans la plupart des cas, les médias qu'ils soient classiques ou endogènes voire numériques, sont des acteurs incontournables. Ils sont à la fois producteurs, diffuseurs de l'information, et s'avèrent parfois être porteurs en leur sein des *fake news* auprès des publics dont les pratiques d'accès à des informations se reconfigurent, et

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

se renouvellent au gré des évènements, des périodes et même des pandémies à l'instar du COVID-19.

La pandémie du COVID-19, faut-il le rappeler, a atteint le continent un mois après son déclenchement en Europe. Les premiers cas « suspects » ont été signalés en Afrique du Sud, Égypte, Algérie, Angola, Bénin et Burkina Faso… avant que le SARS-CoV-2 responsable de la pandémie de COVID-19 ne se répande dans la plupart des pays africains. Considérée comme le berceau de la pandémie sur le continent africain, l'Afrique du Sud compte 394.948 cas recensés pour 5.940[4]. Comme pour le cas de l'Europe et des États-Unis, la contamination au niveau de l'Afrique se serait faite à partir des « cas importés ». Ce sont des personnes porteuses du virus venant des pays d'Europe ou d'Asie où le virus sévissait déjà qui auraient été la cause des contaminations sur le continent. Pour faire face à la pandémie, les stratégies de riposte ont été « calquées » sur le modèle de celles mises en place par les pays occidentaux parfois sans tenir compte des réalités et spécificités locales des pays africains. Parmi les mesures prises, il y a celles relatives au confinement. Ce dernier se traduit par la restriction de la liberté de circulation et s'accompagne par la fermeture des établissements scolaires, universitaires, débits de boisson, l'ouverture à des heures variables des marchés, la réduction du nombre de passagers dans les transports en commun et la fermeture des aéroports.

4 Des scenarii en vue de sauver l'année scolaire

4.1 Des opportunités pour sauver l'année scolaire en temps de crise

La pandémie de COVID-19 a été l'une des plus grandes perturbations pour l'éducation que le monde n'ait jamais connue, touchant plus de 90 % de la population scolaire mondiale. Afin d'assurer la continuité de l'apprentissage, de nombreux pays ont opté pour l'éducation à distance. De nombreux établissements ont donc dû trouver des solutions rapides et efficaces et, la télévision et la radio sont considérées comme une alternative dans un contexte où l'apprentissage en ligne n'est pas possible à cause de son coût élevé, de son instabilité technique et de la disponibilité de l'énergie pour faire fonctionner les appareils téléphoniques et informatiques. Pourtant, utiliser ces medias a l'avantage d'aller plus vite dans une offre d'éducation qui touche plus d'apprenants et crée des opportunités d'apprentissage en famille. Ce qu'il faut améliorer, ce sont les bonnes pratiques en matière de mise en place d'audiovisuel éducatif et, ce faisant, renforcer la collaboration entre les concepteurs de contenus pédagogiques et les spécialistes de l'audiovisuel afin que l'apprentissage soit beaucoup plus ludique.

Il est du devoir du gouvernement d'agir et d'apporter des solutions idoines notamment à la question de l'éducation qui rencontre, bien avant la pandémie, d'énormes difficultés comme celles qui touchent à la qualité de l'éducation, la baisse de niveau, la compétence des enseignants et l'élasticité du calendrier scolaire et universitaire.

[4]Radio France International

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

4.2 L'enseignement à distance

Sur le plan de la riposte, il y a la reprise des activités scolaires et académiques pour un mois afin de permettre aux apprenants de finaliser leur parcours. Dans le primaire et le secondaire, la reprise concerne uniquement les élèves en classe débouchant sur des examens. Les élèves de classes intermédiaires sont appréciés en fonction du premier et second semestre mais un mois de cours de renforcement des niveaux est prévu pour la période du 15 septembre au 15 octobre 2020. Dans les universités et instituts publics, seuls les étudiants en Master sont concernés.

L'enseignement à distance ne prend pas en compte toutes les réalités socioéconomiques et anthropologiques du Tchad. Il est initié dans la précipitation et beaucoup de familles ne réunissent pas les conditions pour pouvoir suivre cet enseignement. Il est initié et élaboré par certaines catégories de la population notamment celle des grandes Provinces : si certains disposent des moyens comme la radio, la télé et les réseaux sociaux, d'autres, en revanche, n'en disposent pas. Plus la situation perdure, plus il se crée chez les élèves ce qu'on peut appeler « un désamour » ou mieux une désaffection de l'école. Les élèves vont manifester à cet effet un sentiment de désespérance. Ils se tourneront sans nul doute vers d'autres activités notamment génératrices de revenus par certains et vers l'oisiveté pour d'autres.

En milieu rural, le calendrier saisonnier ne favorise pas la reprise des activités pédagogiques, car avec l'enregistrement des premières pluies, les parents d'élèves, les enseignants ainsi que les élèves vont se focaliser sur la première phase des activités agricoles. Il s'agit là de leur préoccupation première et de leur existence. Nous sommes d'accord que même si reprise, il y a, l'affluence vers l'école ne sera pas avec un réel engouement, et pour quel résultat ! Surtout les infrastructures scolaires dans ces milieux ne favorisent pas l'exercice des activités pédagogiques en cette période, compte tenu du fait que la majorité des salles de classe, si ce n'est pas toute, sont construites en secco.

4.3 Enseignement à travers les médias (une éducation alternative)

Les cours en ligne pourraient être une solution, à condition que chaque élève ait accès à un ordinateur ou un téléphone mobile Android, ce qui est un luxe pour beaucoup de jeunes tchadiens. Sur ce point rien n'est fait pour doter les étudiants sans bourse ni assistance d'équipement des outils utiles. Et même pour les étudiants modestes, avoir les outils informatiques et/ou accès à la connexion est un parcours de combattant. En plus, le coût de la connexion Internet est prohibitif et la fiabilité du service est capricieuse. Pour les provinces, c'est tout simplement un rêve lointain car l'Internet est inexistant. Il est régulièrement coupé pendant de longues périodes pour diverses raisons, selon les humeurs du gouvernement. Ce dernier instruit régulièrement les opérateurs téléphoniques de couper systématiquement l'Internet dans le reste du pays et réduire au maximum à N'Djaména.

Il est vrai qu'avec l'instauration des mesures barrières, et pour éviter la contamination massive, la radio, la télévision et l'Internet sont considérés comme outils indispensables pour la poursuite de l'apprentissage de nombreux enfants lors de la fermeture des écoles. Ainsi, certains établissements de la capitale comme le lycée Ibnou Cina utilisent

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

les réseaux sociaux afin de renforcer les capacités de ses élèves. Les téléphones mobiles permettent aux apprenants d'accéder à l'information, de se connecter entre eux et avec leurs enseignants.

Au niveau de l'enseignement supérieur, rien de concret n'a été fait. Seul l'ESSGET, un établissement d'enseignement supérieur privé sous tutelle de l'université de Yaoundé II au Cameroun a mis en place une plateforme et a doté ses étudiants d'ordinateurs afin de leur permettre de suivre les cours mis en ligne par les enseignants et discuter avec ces derniers. Pourtant, les autres pays africains s'en sortent bien car ils ont distribué les ordinateurs en amont, bien avant le COVID-19, aux étudiants, incluant une subvention à l'Internet. C'est le cas des universités camerounaises où les cours en ligne ont été un succès.

L'Université du Ghana, par exemple, a formé ses professeurs à la mise en place de cours en ligne, tout en négociant avec les entreprises de télécommunication pour qu'elles accordent aux étudiants des données Internet gratuites, généralement plafonnées 5G. Au Nigeria et au Maroc, les gouvernements ont créé des dépôts en ligne contenant du matériel pédagogique pour les enseignants et les parents, tandis que le conseil de l'éducation du Rwanda a mis en place un site Web dédié pour soutenir l'apprentissage et fournir du contenu pédagogique, ainsi que des tests d'évaluation. Le site Web permet aux enseignants de communiquer.

Cependant, en raison du faible réseau Internet, du coût élevé des données et de la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales, les cours en ligne ne peuvent pas, à eux seuls, répondre aux besoins de tous les élèves. Cela crée le risque de laisser des millions d'étudiants en Afrique à la traîne. En Afrique subsaharienne, l'UNESCO indique que 89 % des apprenants n'ont pas accès aux ordinateurs domestiques et 82 % n'ont pas accès à Internet. Lors du lancement en mars de la Coalition mondiale pour l'éducation, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré : « Nous travaillons ensemble pour trouver un moyen de faire en sorte que les enfants du monde entier puissent poursuivre leur éducation, en accordant une attention particulière aux communautés les plus vulnérables et les plus défavorisées ».

4.4 Reprise des cours pour un mois

Il est question de corriger l'expérience des cours à distance qui a été plus ou moins un échec pour des raisons techniques et économiques. Plus de 90% des apprenants n'ont pas accès pour diverses raisons, à savoir l'inaccessibilité à la télé, à la radio, à l'Internet, à l'électricité, à la presse écrite, au manque de formation des enseignants, et surtout le manque cruel d'outils informatiques. Cette reprise pourrait donc porter le niveau des élèves et des étudiants à un niveau plus ou moins supérieur. C'est bien insignifiant et risqué au regard du système éducatif tchadien avec ses structures surpeuplées : risque de résurgence de la maladie et augmentation des contaminations ; mais il parait également nécessaire de se préoccuper du futur.

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

5 Forces et faiblesses des scenarii

5.1 Les forces

Les différents scénarii mis en place par le gouvernement ont permis de mesurer la capacité de l'État tchadien à réagir face aux situations brusques et imprévisibles. Ces différents scénarii ont connu des difficultés et ont été revus plusieurs fois, ce qui montre la prédisposition et la capacité du gouvernement à réagir face aux catastrophes de grande envergure. Il faut donc relever la capacité de créer et d'innover face au défi majeur et aux crises. On portera comme exemple l'invention des cours à la radio et à la télévision. Dans les différents scénarii mis en place par le gouvernement, on note la reprise des classes pour les classes d'examen en l'occurrence les classes de 3^{e} et terminales, l'organisation des différents examens (Brevet d'Étude Final ; baccalauréat) ; la reprise des cours d'une manière progressive dans les université et instituts universitaires, d'abord par le niveau de Master, ensuite par le cycle de licence. Ces différentes stratégies de reprise de la vie éducative a permis de rattraper au minima le temps perdu.

L'intérêt des émissions éducatives télévisées et radiodiffusées va également au-delà des seuls besoins des élèves. Dans certains pays, ces programmes sont conçus pour offrir un apprentissage intergénérationnelles, y compris dans les langues locales. Elles comportent également des volets consacrés, par exemple, à la santé et au bien-être psychosocial, aspects fondamentaux pour soutenir les populations exposées à la menace du COVID-19. Cependant, la mise en place et l'utilisation de la radio et la télévision comme outils pour offrir un apprentissage à distance présentent des défis majeurs :

- La non-disponibilité de contenus éducatifs au format audiovisuel ;
- Les difficultés rencontrées par les pays pour produire rapidement des contenus de qualité en quantité suffisante ;
- L'absence de partenariats préexistants pour concevoir et diffuser des contenus éducatifs ;
- La nécessité d'établir une communication et une collaboration entre les spécialistes de l'éducation et les professionnels du secteur de l'audiovisuel en vue de produire des programmes éducatifs ;
- Le manque de savoir-faire dans le suivi et évaluation de l'apprentissage.

L'utilisation de la télévision et la radio comme solutions d'apprentissage à distance est un excellent moyen de combler la fracture numérique dans le secteur de l'éducation et de toucher les apprenants les plus marginalisés. Il reste cependant des points importants à prendre en considération. De nombreuses questions liées à l'assurance de la qualité des programmes éducatifs, la motivation des apprenants, et l'évaluation ou la mesure des résultats d'apprentissage doivent être mis en avant.

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

5.2 Les faiblesses

Les établissements scolaires et universitaires sont fermés depuis le 20 mars, par mesure de prévention pour empêcher la propagation du coronavirus. Un enseignement radiotélévisé a été initié pour aider les élèves des classes de troisième et terminale à préparer les examens. Quant aux étudiants, ils suivront les cours en ligne indiquent les autorités en charge des enseignements supérieurs

Dans l'urgence, la situation des élèves en classes des examens et le Président a instruit les deux ministres en charge des enseignements de lui faire des propositions dans l'objectif de sauver l'année. Ainsi, en concevant un programme spécial en français, histoire, géographie et quelques matières scientifiques qui sont dispensés sur les chaînes de radio et télévision publiques, le Ministère de l'éducation veut non seulement éviter une année blanche mais montrer au Président de la République qu'il sauvera l'année malgré la propagation et l'instauration des mesures barrières. Mais il faut se rendre à l'évidence que le caractère unilatéral de l'enseignement radiotélévisé présente de profondes lacunes pour les élèves qui doivent passer les examens de fin d'année. Il s'agit là d'une solution palliative car les élèves dont les parents possèdent la télévision ou la radio n'auront pas l'occasion de poser des questions aux enseignants pendant qu'ils dispensent les cours.

Ceux qui n'en disposent pas se contenteront du peu qu'ils ont copié avant le 20 mars 2020, ce qui laisse entrevoir que les conditions ne sont pas réunies pour l'enseignement à distance au Tchad où l'accès à l'électricité est de 8,83%[5]. Cette situation pose fondamentalement un réel et délicat problème. Aussi, la culture d'avoir un poste récepteur a disparu depuis l'avènement de téléphone portable qui sert à écouter les informations. Mais là aussi, le manque d'électricité prive certains élèves et étudiants de tenir leur téléphone en fonction. En plus, dispenser un cours à la télévision est un enseignement au hasard parce qu'il est impossible de savoir si les élèves ont compris.

En dépit de la volonté du gouvernement, il faut dire que la faisabilité de l'initiative dans un contexte comme le nôtre, traversé par beaucoup de disparités économiques et sociales, est bien hasardeuse. Le système éducatif du Tchad est dominé par plus de 70% des écoles rurales et communautaires, dont la prise en charge est assurée par la communauté et les parents d'élèves, malgré la précarité dans ces milieux.

Toute initiative en faveur de l'éducation doit prendre en compte ces paramètres, sinon une frange de la population notamment rurale serait délaissée, discriminée voire exclue de ces décisions politiques. Face à ces difficultés, la mise en place d'un pool d'enseignants au niveau des établissements ou des inspections pédagogiques pour recevoir le feedback des élèves qui suivent les cours à distance est indispensable. On peut sentir cette inquiétude chez les étudiants des universités et instituts publics. L'accès à l'électricité est source de profondes inégalités entre les ménages les plus riches et les plus pauvres. Presque toutes les technologies utilisées pour assurer la continuité de l'éducation durant la fermeture des écoles fonctionnent à l'électricité.

Même pour les enseignants des pays disposant d'une infrastructure fiable de technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'une connectivité domestique,

[5] Cette donnée est Publiée par Statista Research Department, le 15 févr. 2019.

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

la transition rapide vers l'apprentissage en ligne a été difficile. Pour les enseignants des régions où les TIC et les autres méthodes d'enseignement à distance sont moins disponibles, la transition a été encore plus difficile, voire impossible.

Le Ministre de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche scientifique a bien décelé le problème. Il a ordonné la suspension des enseignements en ligne, car selon lui, les cours mis en ligne ne respectent pas les normes. Dans ce processus d'innovation, les enseignants ont également besoin de formation pour dispenser efficacement l'enseignement à distance et en ligne mais ce type de soutien est particulièrement rare dans les pays à faible revenu. L'exemple du corps enseignant tchadien en illustre parfaitement. « En Afrique subsaharienne, seuls 64% des enseignants du primaire et 50% de ceux du secondaire ont reçu une formation minimale qui, souvent, n'inclut pas de compétences en TIC », dit en substance Audrey Azoulay. Par rapport, aux pays développés, les pays du Sud sont en deçà de la réalité et auront la peine à atteindre le niveau de leur collègue du Nord. « Ces inégalités constituent une réelle *menace pour la continuité de l'apprentissage en cette période de perturbation sans précédent de l'éducation* », a déclaré Stefania Giannini[6].

Comme nous l'avons souligné, les cours à distance favorisent les inégalités sociales entre les milieux ruraux et urbains entre les riches et les pauvres, accentuent la baisse de niveau, déprécient la qualité de l'éducation. Nous pouvons mentionner le manque des moyens pour certaines catégories d'élèves (radio, télévision, Internet, ouvrage). Nous pouvons aussi pointer le cadre familial et environnemental qui ne favorise pas l'apprentissage des élèves compte tenu de la précarité des familles. Ainsi, beaucoup d'élèves sont exclus des scenarii proposés par le gouvernement, difficile de continuer l'apprentissage à la maison du fait de l'absence de cette habitude.

5.3 Impact socioéconomique

Les mesures barrières ont entrainé la fermeture de seize mille huit cent quatre-vingt-seize (16 896) structures d'enseignement fondamental, technique et universitaire au Tchad. Cette fermeture a immobilisé plus de 3,4 millions d'apprenants dont 40 749 étudiants. A cela s'ajoutent 55 751 enseignants dont 20 634 vacataires et 18 764 communautaires, respectivement à la charge des institutions et des associations des parents d'élèves (APE) qui sont en chômage. L'arrêt des activités éducatives sur toute l'étendue du territoire augmenterait davantage les taux d'abandon qui sont déjà élevés et estimés à 17,9% pour le cycle primaire et 65,6% pour le premier cycle secondaire.

Dans le rang des apprenants, ceux qui auront les lacunes dans leur cursus sont les élèves en fin du cycle moyen, ceux de l'enseignement secondaire et les étudiants qui sont dans un réel processus d'accumulation de connaissance. On se souviendra encore que la baisse de niveau au Tchad ait pris son origine depuis l'année blanche de 1993, à cause du scénario imaginé qui autorisait les redoublants à passer en classes supérieures alors même qu'ils avaient accumulé des faiblesses éducatives très importantes. À cet égard, l'arrêt des classes aura plus de conséquences sur le capital humain futur qui

[6]Stefania Giannini, sous Directrice générale de l'UNESCO chargée de l'éducation.

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

se traduira en termes d'incompétences et amputera sur la productivité du facteur travail.

L'évaluation faite sur la base du nombre des vacataires et communautaires issu des annuaires statistiques de l'enseignement fondamental et de l'enseignement supérieur, donne un manque à gagner en termes de vacations à payer estimée à 3,3 milliards de FCFA. C'est une perte considérable du fait de son implication sociale, étant donné que cette couche de la population vit au jour le jour grâce à leurs prestations dans les différents établissements. Elle aurait pour conséquence une baisse de la demande compte tenu de la contraction de ce revenu dédié à la consommation. En effet, c'est environ 39 000 vacataires et communautaires qui verront leurs conditions de vie négativement affecter en les rendant vulnérables du fait que les revenus liés à leurs activités ne leur seront pas versés au regard de la fermeture des écoles. Il y aura donc des impacts au niveau micro et macro social pour ces intervenants du système éducatif ; ces impacts négatifs peuvent s'amplifier en créant des conflits de travail liés aux revendications sur la protection de leurs droits par ces intervenants de l'école. Aussi, un dialogue social entre les pouvoirs publics et ses acteurs importants de l'école pourrait s'avérer indispensable pour desserrer cet étau dans un scénario de prolongement de la pandémie et de maintien de la fermeture prolongée des établissements éducatifs. Les maîtres communautaires et animateurs des centres d'alphabétisation ont, à eux seuls, perdu 34% du revenu total, suivis des vacataires de l'enseignement secondaire (22%), de ceux du supérieur (19%) et ceux du primaire (18%).

5.4 Les Défis à relever

Les technologies « anciennes » sont convoquées au chevet de l'école au risque de contredire formellement ceux qui les pensaient inutiles. Il s'agit précisément de la télévision, de la radio et de la presse écrite, mais ce n'est pas tout. Il y a aussi les manuels scolaires imprimés qui sont plébiscités, notamment parce qu'ils donnent une connaissance partagée des intentions de l'école en termes de référentiels de connaissances ou de compétences, d'organisation dans le temps et d'activités d'apprentissage. Ces avantages que révèlent ces instruments méritent de les valoriser suivant que la capacité du pays à faire face à la pandémie le montre. Beaucoup de défis majeurs restent à relever en ce qui concerne l'imprévisibilité qui peut troubler le fonctionnement normalement de l'éducation scolaire au Tchad et cet exemple du COVID-19 interpelle l'État à se tenir prêt pour des catastrophes. Cette pandémie appelle à une réinvention sans cesse des politiques de gouvernance.

Conclusion

« Avec la crise, la classe se dématérialise actuellement et se transfère au domicile des gens. Beaucoup d'initiatives se développent actuellement, tant au niveau radiophonique qu'au niveau numérique : il serait nécessaire d'identifier toutes ces initiatives car elles sont prometteuses. Il y a un besoin d'aller vers des solutions, car les défis sont réels et vont au-delà du contenu et curricula classique », a souligné Mactar Silla, Président Directeur Général de la chaine panafricaine Label TV. Les projets nationaux et privés isolés permettraient difficilement d'assurer une véritable résilience des

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250

systèmes éducatifs, surtout dans une région comme l'Afrique. Chaque pays doit puiser sur son savoir afin de trouver des stratégies pointues pour réussir l'apprentissage. Il est alors urgent de voir des options à long terme avec une chaîne éducative panafricaine tout en répondant à des contextes différents et qui irait au-delà de l'enseignement classique tel que l'apprentissage des langues, la reproduction des salles de classe diffusée à travers la télévision pour mettre en place de vrais émissions interactives liant enseignants, parents, élèves et professionnels de l'audiovisuel autour de la continuité pédagogique. Cette option s'inscrirait alors dans la démocratisation de l'accès à l'éducation et prendrait en compte les divers publics, y compris ceux qui n'ont pas eu accès à l'éducation.

Références bibliographiques

Allambademel, Vincent de Paul ; Sawbaye Nderkanzuku, Eugène (2020), Faire un métier de proximité physique en temps de distanciation sociale. Réinvention du travail de sexe à N'Djaména en pleine crise de la COVID-19, *Revue Échanges,* numéro spécial, p. 58-73.

Berger, Peter ; Luckmann, Thomas (2006). *La construction de la réalité sociale,* Armand Colin, Paris, 2006.

Barthe, Yannick ; Callon, Michel ; Lascoumes, Pierre, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Seuil Paris, 2001.

Coulangeon, Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte, Paris, 2010.

Gamba, Fiorenza ; Ricciardi, Toni ; Nardone, Marco ; Cattacin, Sandro, COVID-19, le regard des Sciences sociales, Edition Seismo, Genève et Zurich, 2020.

Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques, *Projections démographiques régionales 2009-2050*, INSEED, Ndjamena, 2014.

Jouët, Josiane (2000), Retour critique sur la sociologie des usages, *Réseaux*, *No 100*, p. 487-521.

Ministère de L'économie, de la Planification et du Développement (2020). *Étude socioéconomique de la COVID-19, Ndjamena, Tchad.*

Ministère de l'Environnement et de la Pêche (2016), *Stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques au Tchad*, Ndjaména : Ministère de l'Environnement et de la pêche.

Ministère de Santé Publique (2020), *Plan nationale de contingence pour la préparation et la riposte à l'épidémie de la maladie à Coronavirus COVID-19, Ndjamena, Tchad.*

Published in : BÉCHÉ, Emmanuel ; SII, Marie Pascale (dir.), *Les écoles africaines à l'ère du COVID-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005250, doi : 10.17184/eac.9782813005250